

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/19/climat-un-changement-radical-est-imperatif-pour-aborder-les-causes-profondes-de-la-degradation-de-l-environnement_6228740_3232.html

« Un changement radical est impératif pour aborder les causes profondes de la dégradation de l'environnement »

TRIBUNE

Purnamita Dasgupta

Membre du Panel international sur le progrès social

Youba Sokona

Ancien vice-président du GIEC

Les deux experts du climat Purnamita Dasgupta et Youba Sokona prônent, dans une tribune au « Monde », une approche intégrée, tenant compte des interdépendances entre écosystèmes et économie.

Publié le 19 avril 2024

L'état de l'environnement mondial est une source de préoccupation croissante, avec des preuves nombreuses indiquant la nécessité urgente de réponses politiques globales. Confrontés à des défis multiples et souvent interconnectés, les décideurs cherchent des réponses guidées par des évaluations scientifiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) sont des piliers dans cette entreprise, offrant des perspectives sur l'état de l'environnement et éclairant les décisions politiques à travers le monde.

Le bien-être des sociétés humaines a été principalement compris en termes de croissance économique et de développement matérialiste. Il a fallu quelques siècles pour réaliser pleinement que la dégradation de l'environnement était inextricablement liée à une perte de bien-être humain à toutes les échelles, du local au mondial. De plus, comme le souligne le premier rapport du Panel international sur le progrès social, en 2018, même si la « taille du gâteau » compte – la croissance économique a contribué à sortir les gens de la pauvreté –, il est devenu évident que ce qui compte, c'est la manière dont le gâteau est partagé !

La conservation de la nature est devenue indispensable pour garantir non seulement la qualité de vie, mais aussi la durabilité de cette qualité de vie à laquelle toutes les sociétés humaines aspirent. Une telle qualité de vie suppose l'accès à une eau potable propre et sûre ; de l'air propre ; une alimentation saine et adéquate ; de l'énergie propre pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer ; et la sécurité face aux catastrophes. Il est évident que si 75 % de la population mondiale ne dispose pas de ces bases, cela signifie que l'air, l'eau, la terre et l'énergie ne sont pas gérés correctement et nécessitent une action urgente.

Alors que le monde examine le bilan des actions environnementales et de développement, la question du progrès sociétal est primordiale. Si, historiquement, le lièvre du développement devait

répondre aux attentes de la société et si la tortue de l'environnement rattrapait son retard d'une manière ou d'une autre, les deux doivent désormais courir ensemble, et vite.

Manque de volonté politique

Au cœur de ces défis se trouve une interconnexion fondamentale entre le changement climatique et la perte de biodiversité, chaque phénomène exacerbant les impacts de l'autre. La perte de biodiversité compromet la résilience des écosystèmes face au changement climatique, tandis que le changement climatique menace à son tour la biodiversité par la destruction et l'altération des habitats.

Des accords internationaux comme l'accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique représentent des avancées significatives dans la gouvernance environnementale mondiale. Cependant, leur efficacité est entravée par un financement inadéquat et un manque de volonté politique. Les politiques nationales en matière d'action climatique et de conservation de la biodiversité sont souvent contrariées par des priorités concurrentes, des barrières institutionnelles et des contraintes de ressources.

L'action des entreprises et de la société civile est cruciale pour l'environnement, avec des initiatives allant des engagements en matière de durabilité des entreprises aux projets de conservation communautaire. Cependant, des lacunes dans la mise en œuvre persistent, découlant d'un manque de mécanismes de mise en œuvre, de la résistance des intérêts particuliers et d'approches fragmentées qui ne parviennent pas à aborder les moteurs de la dégradation de l'environnement. La réglementation environnementale a un rôle-clé à jouer, et les flux financiers doivent être adéquats à tous les niveaux.

Un changement radical est impératif

Un exemple est la pollution de l'air et de l'eau par des produits chimiques ou des polluants climatiques à courte durée de vie, où les avantages de l'action pour réduire les impacts néfastes sur la santé sont bien documentés. Pourtant, alors que plusieurs pays sont parvenus à mettre en place une réglementation, comme l'a noté la première évaluation mondiale de la législation sur la pollution de l'air des Nations unies, l'application effective des normes reste un défi juridique important, de l'établissement de réglementations à la surveillance de la qualité de l'air, en passant par la question de la pollution transfrontalière. En outre, les flux financiers internationaux pour soutenir l'action contre la pollution ont historiquement été très faibles.

Les approches intégrées qui abordent ensemble le changement climatique, la perte de biodiversité et le développement durable gagnent en importance. Les solutions fondées sur la nature, comprenant la restauration des écosystèmes et la gestion durable des terres, offrent des stratégies rentables et des avantages concomitants pour la résilience climatique, la séquestration du carbone et la conservation de la biodiversité. Renforcer la résilience aux risques environnementaux, en particulier dans les communautés vulnérables, est primordial, mais cela nécessite des investissements dans des infrastructures, la réduction des risques de catastrophe et une agriculture intelligente face au climat.

Un changement radical est impératif pour aborder les causes profondes de la dégradation de l'environnement. Les décideurs doivent donner la priorité à des approches systémiques qui favorisent une production et une consommation durables, promeuvent l'équité sociale et renforcent la gestion environnementale. Les efforts collaboratifs aux niveaux international, national et local sont indispensables pour protéger la planète et les générations futures.

Purnamita Dasgupta a contribué au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et est membre de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la

biodiversité et les services écosystémiques ainsi que du conseil d'orientation du Panel international sur le progrès social (IPSP) ;

Youba Sokona est ancien vice-président du GIEC et membre du comité d'honneur de l'IPSP.